académie Grenoble

direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère

éducation nationale jeunesse vie associative

Inspection de l'Éducation Nationale
de Bourgoin Jallieu 2
Année Scolaire 2018/2019

RÉUNION DE DIRECTRICES & DIRECTEURS

24 janvier 2019

Ecole élémentaire
Les Fauvettes
L'Isle d'Abeau

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

1. Les évaluations nationales français- mathématiques

2. Traitement de l'Absentéisme

3. "Silence on lit »

4. ~~Les accidents scolaires~~

5. Le Numérique à l'école

6. Point sécurité

ORDRE DU JOUR

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Comment dans vos écoles vous êtes vous emparés de ce dispositif pour une meilleure réussite de vos élèves ?

ELÉMENTS GÉNÉRAUX :

➢ *Investissement et professionnalisme des équipes à souligner - remerciements*

Les passations :

- Adhésion globale des enseignants
- Des ressentis possibles : mise en difficulté des élèves (tâches trop difficiles) - remise en cause des évaluations effectuées par les enseignants

Les saisies :

- Difficulté d'accès à la plateforme de saisie
- Durée de saisie

L'exploitation des résultats :

- Résultats trop tardifs (remédiation déjà en place)
- Conseil de cycles, maitres
- Réflexion inflexions dans les pratiques
- Analyse intercycles

1. LES ÉVALUATIONS NATIONALES FRANÇAIS-MATHÉMATIQUES

→ *donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser*

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Comment dans vos écoles vous vous êtes emparés de ce dispositif pour une meilleure réussite de vos élèves ?

- Comment avez-vous analysé les résultats de votre école et qu'avez-vous mis en place ?
  Classe/cycle/école/parents

- Avez-vous utilisé les ressources EDUSCOL en proposant des activités de remédiation ?
  - Si oui, que pouvez-vous en dire ?
  - Si non, autres supports utilisés ?
  - Ou ?

- Avez-vous engagé une réflexion sur le cycle et inter cycles ? (cycle1/cycle 2 - cycle 2/cycle 3)

WORLD CAFE

1. LES ÉVALUATIONS NATIONALES FRANÇAIS-MATHÉMATIQUES CP/CE1

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Français CP et CE1

1. LES ÉVALUATIONS NATIONALES FRANÇAIS-MATHÉMATIQUES

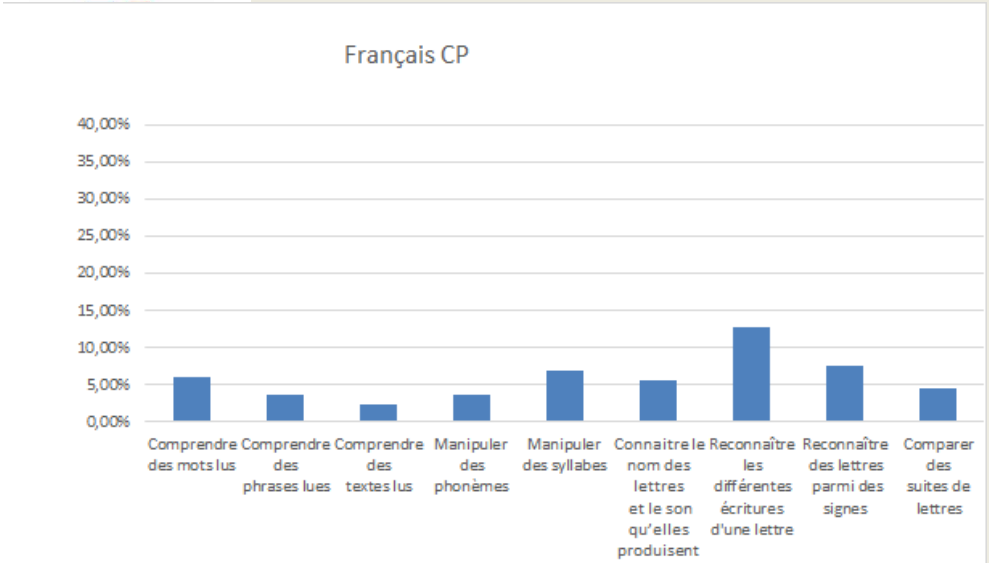

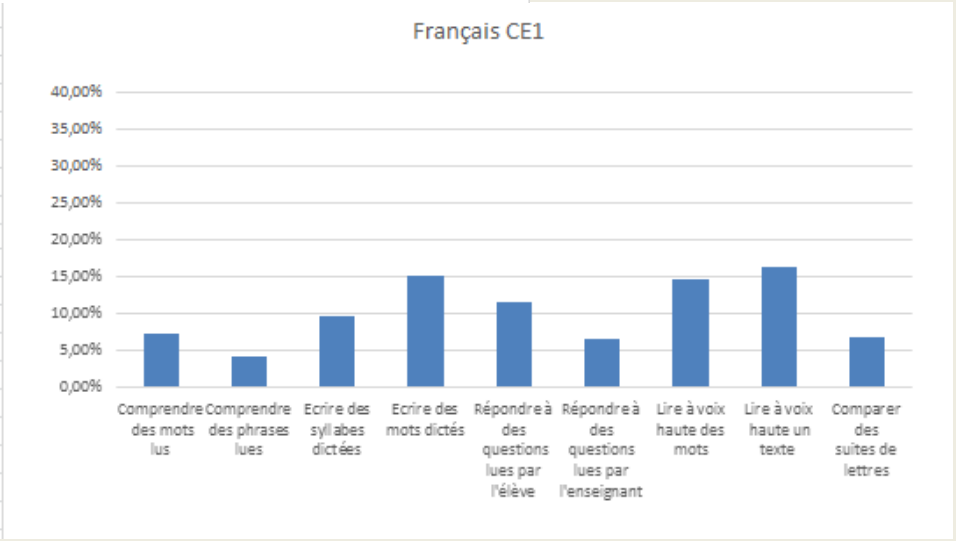

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale

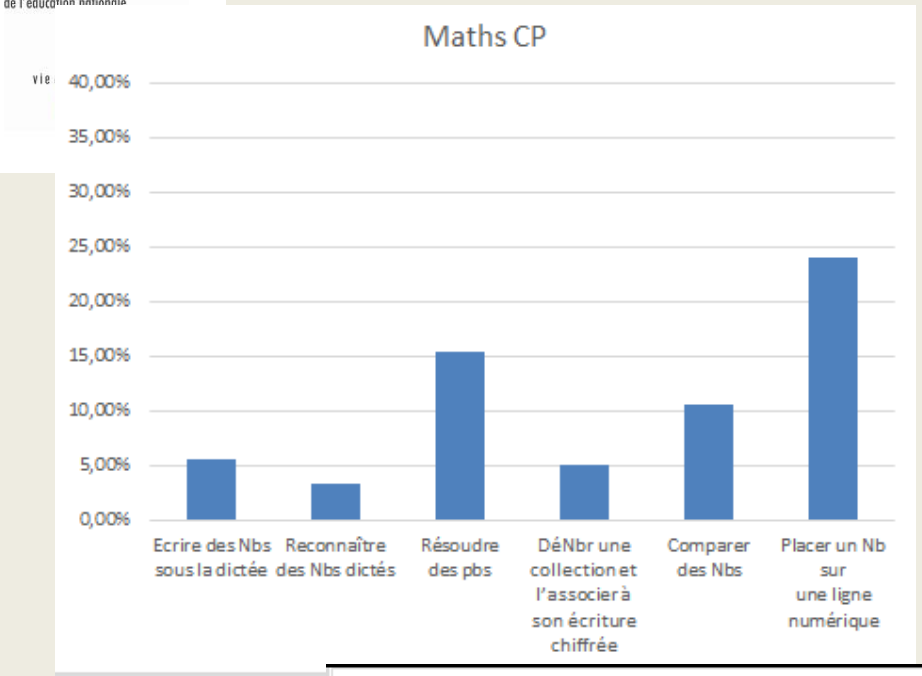

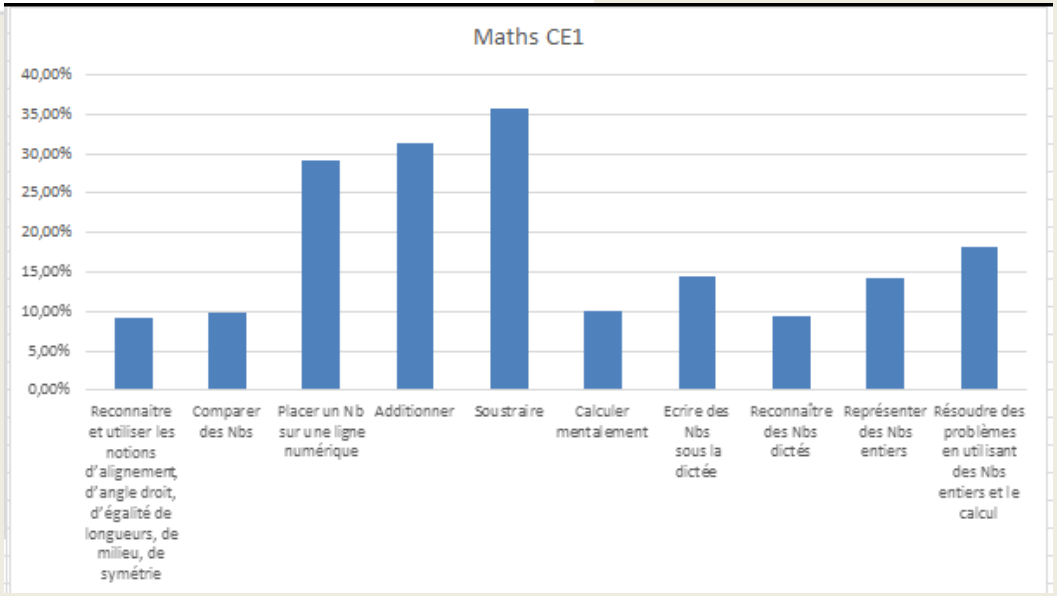

Réunion directeurs - IEN BOURGOIN JALLIEU II - 24 JANV. 2019

1. LES ÉVALUATIONS NATIONALES FRANÇAIS-MATHÉMATIQUES

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Documents d'accompagnement EDUSCOL

1. LES ÉVALUATIONS NATIONALES FRANÇAIS-MATHÉMATIQUES

FRANÇAIS

Item évalué	Rappel des exercices d'évaluation	Comment faire progresser les élèves
Comparer des suites de lettres	Séquence 2-Exercice 2	Capacités d'attention et visuelles.
Reconnaître des lettres parmi des signes	Séquence 2-Exercice 1	Connaître des lettres et maîtriser quelques relations entre les unités de base de l'écrit (graphème) et de l'oral (phonème).
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	Séquence 1-Exercice 2	Connaître des lettres et maîtriser quelques relations entre les unités de base de l'écrit (graphème) et de l'oral (phonème).
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Séquence 1-Exercice 1	Discriminer des sons et manipuler des phonèmes.
Manipuler des phonèmes	Séquence 1-Exercices 3-4	Discriminer des sons et manipuler des phonèmes.
Manipuler des syllabes	Séquence 2-Exercices 3-4	Repérer des régularités dans la langue à l'oral et en français, manipuler des syllabes.
Comprendre des mots lus	Séquence 2-Exercice 5	Comprendre le langage oral (mots).
Comprendre des phrases lues	Séquence 1-Exercice 5	Comprendre le langage oral (phrases).
Comprendre des textes lus	Séquence 1-2-Exercices 6-7	Comprendre le langage oral (textes).

FRANÇAIS

Évaluation en début de CP

Séquence 1 : Exercice n°2 / Séquence 2 : Exercice n°1

Connaissance des lettres et maîtrise de quelques relations entre les unités de base de l'écrit (graphème) et de l'oral (phonème)

POURQUOI CE TEST ?

Pour pouvoir lire dans une écriture alphabétique, l'élève doit apprendre à discriminer les lettres qui se ressemblent mais qui transcrivent pourtant des phonèmes différents. Il doit également reconnaître les lettres sous leurs différentes formes (majuscules, minuscules, cursive, script), qu'elles soient présentées isolément ou intégrées dans des mots. Il est maintenant acquis que des exercices d'analyse phonémique audiovisuels (phonème-lettre/graphème) facilitent le développement de la capacité d'analyse phonémique. Ce type d'exercice aide à la compréhension du principe alphabétique.

Pour aller plus loin

Guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*, page 14 « L'invention de l'écriture » ; pages 16 à 17 « Eléments de linguistique et origine de la compréhension » ; pages 55 à 61 « Un exemple de progression dans l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes ».

Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence

Connaître les correspondances entre les différentes manières d'écrire les lettres de l'alphabet

- Mettre ensemble des lettres identiques (correspondance entre les différentes manières d'écrire chaque lettre de l'alphabet), à l'aide de cartes portant différentes graphies.
- Écrire de différentes façons les lettres les plus fréquentes, par exemple : à partir d'une graphie donnée, produire la même lettre dans une autre graphie.

Discriminer à l'oral des mots proches phonologiquement

- Proximités phonologiques (p-t, t-d, f-s, f-v) : *pour-tour*, *thé-dé*, *toute-doute*, *fol-sol*, *fol-vol*, *fou-vous*.
- Proximités phonologiques et visuelles (p-b, b-d) : *pain-bain*, *pas-bas*, *bain-daim*, *boue-doux*.

Connaître quelques correspondances entre graphèmes et phonèmes

- Entourer, dans une série de lettres, celle que le professeur a prononcée (exemple : <t> à prononcer 'te'), cette lettre pouvant être reproduite plusieurs fois.
- Repérer que la prononciation d'une lettre peut varier lorsqu'elle est associée à une autre : la lettre O→ ou – on – oi (exemples : Olivier – Ouriel – Ondine), la lettre P→ ph (exemples : Patrick, Philippe). Effectuer des tris, des classements et expliciter les choix effectués.
- Écrire des mots contenant des graphèmes fréquents qui se prononcent toujours de la même façon : *de*, *fa-feu*, *je-jeu*, *la-le*, *ma-me*, *ne*, *peu*, *sa-se*, *ta-te*... .

ection de
cation
nale de
goin
eu 2

e Scolaire
/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Documents d'accompagnement EDUSCOL

Calendrier d'actions

Planification

L'acquisition de cette compétence doit être privilégiée au premier trimestre de l'année scolaire afin de permettre à l'élève d'accéder à la maîtrise des correspondances graphèmes-phonèmes.

Un exemple de progression dans l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes est proposé dans le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP*, pages 55 à 61.

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Compréhension du langage oral au niveau lexical (vocabulaire)				
Compréhension du langage au niveau supra-lexical (groupes de mots et phrases)				
Compréhension du langage oral au niveau supra-lexical (textes)				
Manipuler des syllabes				
Manipuler des phonèmes				
Connaissance des lettres	→	→	→	→
Geste graphique				

FRANÇAIS

Évaluation en début de CP

Séquence 1 : Exercice n°2 / Séquence 2 : Exercice n°1

Connaissance des lettres et maîtrise de quelques relations entre les unités de base de l'écrit (graphème) et de l'oral (phonème)

Modalités

- Si des difficultés sont constatées dans la maîtrise de cette compétence lors de l'évaluation, porter une attention particulière aux élèves concernés durant toutes les activités s'y rapportant.
- Il est nécessaire de pratiquer, dès le début de l'année du CP, avec tous les élèves, des activités visant la maîtrise de cette compétence, sous forme de séances quotidiennes, courtes mais fréquentes.
- Pratiquer ces activités en petit groupe, voire en individuel, sous forme d'atelier, en systématisant l'entraînement.
- Il est important de toujours mettre en lien les 3 composantes : le nom de la lettre, sa valeur phonémique, sa forme dans les 3 écritures (cursive, scripte, capitale d'imprimerie).
- Faire mémoriser efficacement en sollicitant les différents vecteurs perceptifs (par exemple, en identifiant les lettres par le canal kinesthésique : *lettres rugueuses*, *kim toucher*, *lettres en pâte à modeler*, ...).
- Il peut également être intéressant de soutenir la mémorisation en utilisant des gestes (par exemple, la gestuelle de Borel-Maisonny, *Bien lire et aimer lire*).
- Observer les élèves durant ces activités, relever les réussites et les difficultés qu'ils rencontrent afin d'ajuster l'enseignement.
- Adapter le contenu sur lequel porte ces activités à la progression adoptée pour l'acquisition des correspondances graphèmes-phonèmes.
- Suivre régulièrement et attentivement les progrès des élèves quant à l'acquisition de cette compétence.

1. LES ÉVALUATIONS NATIONALES FRANÇAIS-MATHÉMATIQUES

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Une priorité absolue

2. TRAITEMENT DE L'ABSENTEISME

❑ Le code de l'éducation

- Article L511-1 : obligation d'assiduité
- Article L131-8 : obligation scolaire
- Article R131-5 : contrôle de l'assiduité

❑ Une circulaire interministérielle

Obligation scolaire

Circulaire interministérielle relative à la prévention de l'absentéisme scolaire

NOR : MENE1427925C
circulaire n° 2014-159 du 24-12-2014
MENESR - DGESCO B3-3

La prévention de l'absentéisme scolaire constitue une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative. Chaque élève, qu'il soit soumis à l'obligation scolaire ou qu'il n'en relève plus, a droit à l'éducation, un droit qui a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire.

DES TEXTES

❑ Une circulaire académique – 1er degré

La prévention de l'absentéisme scolaire constitue une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative.

Chaque élève, qu'il soit soumis à l'obligation scolaire ou qu'il n'en relève plus, a droit à l'éducation, un droit qui a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire.

L'école est le premier lieu de prévention, de repérage et de traitement des absences. C'est à ce niveau que la majorité des cas doit pouvoir trouver une solution.

Une priorité absolue

Piloter efficacement la prévention de l'absentéisme
VOS MISSIONS

❑ **Référentiel métier des directeurs d'école : circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014**

En outre, le directeur organise l'accueil et la surveillance des élèves. Le directeur veille au contrôle des présences, s'assure de la fréquentation régulière de l'école par les élèves en intervenant auprès des familles et en rendant compte, si nécessaire, à l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) des absences irrégulières.

Connaitre l'absentéisme

- Le repérer : CAHIER D'APPEL → outil essentiel de chaque enseignant
- L'analyser : taux d'absentéisme suivi par classe, niveau, cycle, en conseil des maitres : absences régulières, ponctuelles mais signifiantes → établir un suivi précis pour les élèves repérés.

Prévenir l'absentéisme :

- Informer les responsables légaux des impératifs de l'assiduité = impliquer les familles et présenter les modalités de contrôle de l'assiduité

2. TRAITEMENT DE L'ABSENTEISME

Une priorité absolue

Se doter des moyens pour traiter efficacement des absences

Alerter systématiquement les personnes responsables

- Informer le directeur
- Contacter les responsables légaux (absences non justifiées)
- Contractualiser l'information des absences non justifiées (informations écrites)
  → **Modalités à définir en équipe**

Dès les premières absences, accompagner les personnes responsables et les élèves concernés:

- Sujet de préoccupation, d'inquiétude de désarroi pour les familles
- Eviter qu'elles s'y résignent
- Différents facteurs : scolaire, social, familial, santé
  → **Réponses diversifiées**

A partir de 4 demi-journées complètes dans un mois:

- Rendez-vous , Equipe éducative avec la famille : dialogue
- Mesures d'accompagnement sont conceptualisées

2. TRAITEMENT DE L'ABSENTEISME

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

Une réflexion partagée pour prévenir le décrochage scolaire

En 2016-2017, 4,9 % des élèves absents dans le second degré

Collectif « persévérance scolaire » ou « décrochage scolaire » - DRE (dispositif de réussite éducative)

- **Le lien avec les parents** est un point important.
- Travail à mener au sein des quartiers (associations).
- Les **facteurs** qui favorisent la persévérance scolaire : les encouragements reçus, la lecture régulière, la pratique d'activités extrascolaires, l'accès à des équipements et espaces de loisirs, les système d'évaluation

→ 75 % élèves « accrocheurs » pratiquent des activités de loisirs, contre 59 % pour les « décrocheurs »

→ Sur les 300 collèges de l'académie qui ont abandonné les notes pour évaluer par compétences, une baisse significative de l'absentéisme a été constatée.

- **Lien inter- degré** : les signes apparaissent avant le collège → indicateurs à communiquer par le biais des fiches de liaison.

2. TRAITEMENT DE L'ABSENTEISME

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

Partage d'expériences

- Construire le parcours d'un lecteur autonome

- Partager ses lectures : le plaisir de lire et de mieux comprendre
  - Rendre visibles et accessibles les livres
  - Créer des habitudes, des réflexes
  - Favoriser des moments de lecture en commun.
  - Instaurer un moment de calme et de déconnexion, propice aux apprentissages.
  - Donner l'exemple aux élèves d'une communauté qui s'intéresse à l'écrit et qui éprouve du plaisir à lire et à partager ce moment.

3. "SILENCE ON LIT »

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

- Les CHARTES internet
- Filtrage et RGPD
- Les projets collaboratifs numériques départementaux

Voir diaporama de Franck Clair

4. LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère
éducation nationale jeunesse vie associative

Quelques éléments d'informations

5. LA SECURITE A L'ECOLE

Inspection de l'Éducation Nationale de Bourgoin Jallieu 2

Année Scolaire 2018/2019

académie Grenoble

direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère

éducation nationale jeunesse vie associative

Inspection de l'Éducation Nationale
de Bourgoin Jallieu 2
Année Scolaire 2018/2019

MERCI DE VOTRE ATTENTION

24 janvier 2019

Ecole élémentaire
Les fauvettes
L'Isle d'Abeau